

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	DE LA CONVENTION	Numéro	T15813
Adresse du site	71 rue de la convention	Hauteur	R+8 (29 m)
Bailleur de l'immeuble	Social - ELOGIE	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	18/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/04/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0° et 240°.		
Distance des ouvrants	1.5m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 4V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30.9m (azimut 0°) / 27.8m (azimut 240°)		

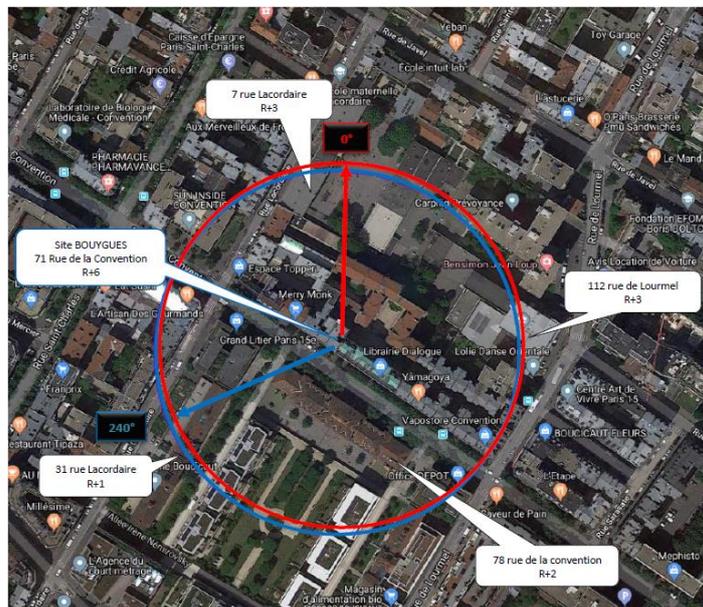
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	<input type="checkbox"/> Ne se prononce pas

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

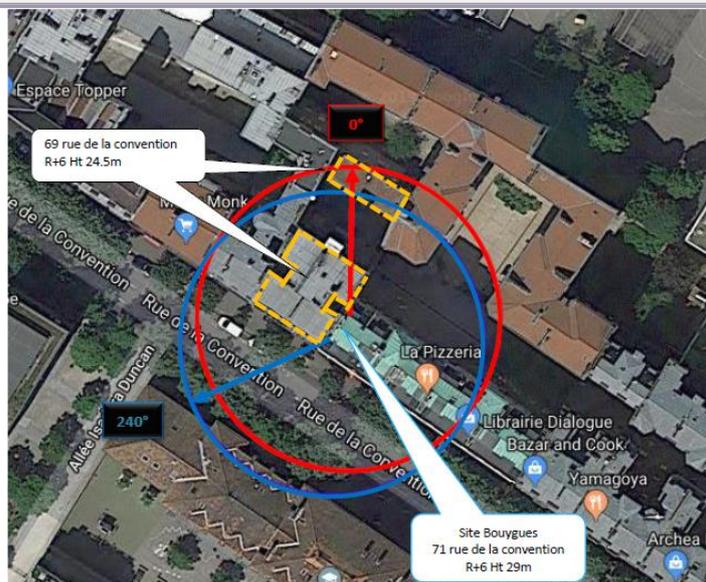


Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu 234G, en V/m
CRECHES	31 RUE LACORDERE	R+1	Oui	87m	< 1V/m
ECOLE PRIMAIRE	7 RUE LACORDERE	R+3	Oui	100.15m	< 1V/m
ECOLE PRIMAIRE	78 RUE DE LA CONVENTION	R+2	Non	59m	< 1V/m
COLLEGE - ECOLE PRIMAIRE ET LYCEE	112 RUE DE LOURMEL	R+3	Non	102m	< 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 71 RUE DE LA CONVENTION 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 71 RUE DE LA CONVENTION 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 0°	Azimuth 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

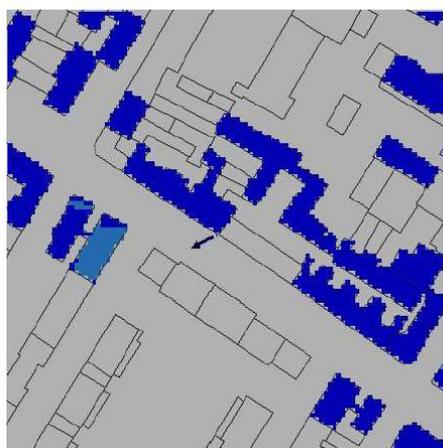
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



b. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Pas de modification visuelle



Etat projeté : Pas de modification visuelle



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut S1 :



Azimut S2 :

